

nais, l'ont illustré par leurs écrits ; on comprend que nous voulons parler des deux frères Guillaume et Claude Paradin. On doit au premier, entr'autres ouvrages, la plus ancienne histoire de Lyon que nous possédions, et une histoire de Bourgogne que M. de Barante cite souvent ; le second a publié quelques ouvrages que les curieux recherchent encore (1).

Nos concitoyens qui s'intéressent à l'histoire de leur pays apprendront sans doute avec plaisir que l'on vient de découvrir à Beaujeu un manuscrit en forme de journal, écrit presque en entier de la main de Guillaume Paradin, pendant les années 1572 et 1573. Dans un temps où l'on fouille toutes les bibliothèques et toutes les archives du royaume, pour y trouver quelques documents historiques échappés aux laborieuses investigations des savants des trois derniers siècles, la découverte d'un journal autographe, resté ignoré jusqu'alors, est aujourd'hui un événement et presque une bonne fortune. Heureusement le propriétaire du manuscrit (2) n'a pas voulu en jouir seul, et il s'est empressé de le mettre à notre disposition. Nous allons en extraire les articles qui peuvent offrir quelque intérêt, mais nous négligerons tout ce qui a rapport aux affaires domestiques de Paradin, aux détails d'intérieur du Chapitre dont il était le chef, ou bien aux querelles des chanoines. Nous devons prévenir nos lecteurs d'une précaution assez singulière que l'auteur ne manque jamais de prendre, lorsqu'il raconte des faits de nature à le compromettre si son manuscrit fût tombé en des mains étrangères. Cette précaution consiste à écrire en *caractères grecs* tout ce qu'il n'écrit que pour lui-même. Il en use surtout lorsqu'il parle des Huguenots, ou qu'il rapporte quelque anecdote scandaleuse. Nous mettrons en lettres majuscules tout ce qui dans l'original est en lettres grecques.

(1) Voyez la *Revue du Lyonnais*, tom. IV, pag. 152—155.

(2) M. Daigueperse, greffier du tribunal de commerce de Lyon.